

SNCF Mobilités
DIRECTION RÉGIONALE AUVERGNE BOURGOGNE-OUEST

63, avenue de l'Union Soviétique
63000 CLERMONT-FERRAND
TÉL. : 04 63 66 37 10



Madame Anne-Marie SKORA
Présidente de l'association des usagers
SNCF du Gard et des départements
limitrophes
33, route du Sel
30190 SAINT-GENIES-DE-MALGOIRES

NOS REF. : DR 192-256/2015

Clermont-Ferrand, le 12 OCT. 2015

Madame la Présidente,

J'ai bien reçu votre courrier en date du 17 septembre 2015 par lequel vous me demandez d'intervenir auprès de la direction Intercités au regard du plan de transport mis en service le 27 septembre dernier sur la ligne des Cévennes.

Comme vous le savez, suite à l'éboulement d'une partie de la falaise surplombant les voies ferrées dans la nuit du 27 au 28 avril dernier entre Alleyras et Monistrol d'Allier, les circulations ferroviaires ont été totalement interrompues sur l'axe Langeac – Langogne.

Afin de ne pas laisser nos voyageurs sans solution de mobilité, SNCF a mis en place un service de transport adapté combinant des circulations ferroviaire TER et Intercités entre Clermont-Ferrand et Langeac et entre La Bastide Saint-Laurent et Nîmes ainsi qu'un service de substitution par autocars entre Langeac et La Bastide Saint-Laurent.

SNCF n'a pas maintenu la circulation des trains Intercités n°15957 entre Clermont-Ferrand et Langeac et n°15959 entre La Bastide Saint-Laurent et Nîmes en raison de la faible fréquentation constatée rapportée au coût associé. Des autocars de substitution circulent sur la totalité du parcours. Le service Intercités reprendra dans son intégralité à l'issue des travaux.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de ma haute considération.

Eric CINOTTI
Directeur régional